web :
cgt-ardennes.fr
mail :
cgt@cd08.fr

CD 08

Bienvenue dans la cour d’école

#CD08

Les Gentils élus du Conseil Départemental contre les Méchants gestionnaires de l’ Education Nationale

Les Directeurs et élus du CD aboient de concert et pourraient même mordre les 9 gestionnairse de collèges « ***qui ne font pas gaffe***« . Ben ouai les gars faut faire un peu gaffe, les directeurs et élus du Conseil Départemental ne seront pas toujours derrière vous pour récupérez vos boulettes.

On croit réver!

Le Député Cordier explique que « ***la température des collèges est excessive et que les Directeurs d’établissement doivent être plus rigoureux.*** »

C’est tellement plus simple de rejeter la faute sur l’Autre!

Plus simple que de reconnaître que les travaux d’isolation n’ont pas été fait et aujourd’hui, nombre de collège sont des passoires thermique.

Sans oublier la COVID, qui a nécessité d’aérer les salles de classe tout l’hiver…

ARDENNES

Grosse rallonge budgétaire pour chauffer et éclairer les collèges

LYLIAN CASIER

Le député et conseiller départemental Pierre Cordier a été le premier à prendre la parole sur le sujet. Ou plutôt à rebondir sur l'annonce du président Noël Bourgeois sur l'augmentation à venir de la facture d'énergie. Une ligne de crédit supplémentaire de 450 000 euros qui a été votée lundi, à l'occasion de la séance plénière du Conseil départemental pour chauffer et éclairer les collèges. Soit 50 000 euros par établissement ! « *Cet effort qui est fait pour neuf établissements, il est normal, mais il est très significatif. C'est de l'argent qu'il faut trouver. Je pense qu'il y a une communication à faire auprès des directeurs d'établissement. Parfois, la température est excessive et il y a une rigueur à avoir* », a soutenu le député ardennais. Yann Dugard, président des pompiers, et conseiller lui aussi, a ajouté que ce sujet devait être pris « *à bras-le-corps* ». C'est a priori le cas, si l'on s'y intéresse de plus près, comme le font Michaël Grasmuck et Stéphane André, respectivement directeurs du patrimoine immobilier et de l'éducation et de la culture. Il faut savoir que le Département alloue une somme à chacun des collèges. Charge ensuite au principal et au gestionnaire de chaque établissement de gérer leurs provisions et de s'acquitter des factures. « *Les trois-quarts des gestionnaires font super-gaffe à leur budget* », indique Stéphane André. Reste à convaincre le dernier quart de faire plus attention. Ce qui représente, fruit du hasard ou non, l'équivalent de neuf collèges. Pourquoi, d'ailleurs, neuf collèges sont-ils concernés et pas les autres ? Parce que leur contrat a été renouvelé au pire des moments par les gestionnaires, entre novembre et janvier. « *Des contrats qui ont subi des hausses de 200 à 400 %* », situe Michaël Grasmuck. « *Une augmentation gigantesque* », constate avec stupéfaction Stéphane André. ■